

# Avis d'attribution de Marchés de Travaux à procédure adaptée

## Réfection de la couverture de la Cathédrale de Saint-Pierre

### Place Monseigneur François Maurer

#### Identification et adresse de l'organisme acheteur :

Mairie de Saint-Pierre  
24, rue de Paris, B.P. 4213, 97500 Saint-Pierre  
Téléphone : 05 80 41 10 50, Télécopieur : 05 08 41 43 13  
[www.mairie-stpierre.fr](http://www.mairie-stpierre.fr)

#### Objet du marché :

Réfection de la couverture de la cathédrale de Saint-Pierre. - 97500 Saint-Pierre et Miquelon.

#### Critères d'attribution :

Le Pouvoir Adjudicateur choisit l'offre économiquement la plus avantageuse conformément aux critères suivants, pondérés de la manière suivante :

- le prix des prestations – Coefficient 0,60 ;
- la valeur technique, appréciée au vu de la note technique – Coefficient 0,40.

#### Etendue de la consultation :

La présente consultation est passée selon la procédure adaptée (MAPA) en application des articles L.2123-1 et R.2123-1 à R.2123-7 du Code de la Commande Publique (CCP).

#### Attribution du marché :

- **Intitulé du marché :**  
Marché 02/MSP/2020 – travaux Phase 1 – Réfection de lac ouverture
- **Date d'attribution du marché :** 18/05/2020
- **Titulaire du marché :**  
Entreprise Impermembranes SPM  
Monsieur Adrien Ruault  
41 rue Georges Landry - BP : 707 – Saint-Pierre  
97500 Saint-Pierre et Miquelon  
tél. : 05 08 55 70 33courriel : [Impermembranes@gmail.com](mailto:Impermembranes@gmail.com)
- **Montant du marché**  
Montant (HT) : 331139,85 € (Euros)  
Tranche ferme : - Base marché avec variante en moins-value (VAR 0)  
Option 1 : Réfection des toitures des tours, chapelles et absides  
Option 4 : Ouvrant de ventilation naturelle (remplacement châssis fixe lanterne)

#### Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours :

Tout concurrent évincé de la conclusion du contrat concerné est recevable à former :

- un recours de pleine juridiction devant le juge administratif tendant à la contestation de la validité du contrat dans un délai de deux mois à compter de la publication de l'avis d'attribution informant de la date de conclusion du contrat et de ses modalités de consultation dans le respect des secrets protégés par le Code des relations entre le public et l'administration. Le présent avis vaut publicité de la date de conclusion du contrat et de ses modalités de consultation
- un recours en référé contractuel dans les trente et un jours suivant la date de publication du présent avis d'attribution du contrat dans les conditions des articles R. 551-7 à R. 551-10 du Code de justice administrative.

**Date d'envoi du présent avis à la publication :** 20/05/2020